

Séance du 28.03.2024

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Juliette Tuduri pour la cabane des Audannes.

Combat de reines : soutien financier

Le syndicat d'élevage de la Race d'Hérens de la commune d'Ayent, la caisse d'assurance du bétail d'Ayent ainsi que les Laiteries Réunies (Ayent-Arbaz-Grimisuat) organisent un combat de reines les 13 et 14 avril 2024 sur notre commune.

Le CC accepte de soutenir cette manifestation par le financement d'une sonnette de Fr. 900.00.

Demande de scolarisation intercommunale

Une famille domiciliée à Grimisuat s'installera dans notre commune en août 2024. Leur construction a pris du retard. Leur fils de 4 ans va débiter la 1H en août prochain et les parents demandent si la commune d'Ayent accepte directement leur enfant à l'école sur Ayent à la rentrée scolaire.

Pour faciliter l'adaptation de l'enfant, le CC donne une réponse favorable à cette demande.

Personnel communal

M. Christophe Balet a démissionné de son poste de chargé de sécurité.

La commune a reçu 15 candidatures pour ce poste. La commission ad hoc de recrutement était composée de 3 membres de la commission intercommunale de sécurité, Alain Décaillet pour Arbaz, Arnaud Gaspoz pour Grimisuat et Christophe Beney pour Ayent, président de cette commission.

Sur préavis de cette commission, le CC décide l'engagement de M. Nicolas Gaudin, 1988, domicilié à Ayent pour un taux d'activité de 100 %. L'entrée en fonction est fixée au 08.04.2024.

Les conseils communaux d'Arbaz et de Grimisuat ont également validé ce choix.

Musée des bisses : demande de soutien

Le CC prend connaissance d'une demande soutien du Musée des Bisses pour un projet de documentaire sur l'avenir des bisses.

Ce documentaire de 52 minutes est coproduit par IDIP Film à Genève et réalisé par Yves Magat (ancien RTS). Il a été tourné en grande partie sur la commune d'Ayent. Des images ont été filmées également sur le glacier de la Plaine Morte, dans le Haut-Valais (Ausserberg et Naters), dans la Raspille, à Crans-Montana, sur les nouveaux bisses d'Anniviers.

Ce documentaire est destiné tout d'abord à être diffusé à la RTS, puis dans les festivals de films et finalement, dans les communes partenaires.

Le CC décide de soutenir ce projet à hauteur de Fr. 10'000.00.

Engagements enseignants

Suite à une démission et un départ à la retraite ainsi qu'à la décision du département de l'enseignement de diminuer les périodes des enseignants, une annonce a été publiée dans le bulletin officiel début mars.

Le CC préavise favorablement les engagements suivants :

- Arline Mariton, Arbaz : 1-2H / 5H à Ayent
- Yue Lin, Bramois : 5H à Ayent

- Mélanie Constantin, Arbaz : 6-7H Arbaz / 6H Ayent
- Lionel Varone, Savièse : CO (éducation physique et anglais), 14 périodes.

Edilité

Le CC délivre et traite

- 4 autorisations de construire
- 3 annonces de panneaux solaires
- 1 demande de régularisation

Subvention achat vélo électrique

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques pour la période du 27.02.2024 au 18.03.2024. Le montant de subvention se monte à Fr. 669.90.

Le montant versé pour 2024 se monte à Fr. 1'942.30

Séance du 11.04.2024

Engagement d'une apprentie

Le CC décide d'engager Eline Bouyer Da Silva, 18.01.2006, domiciliée à Botyre, pour effectuer un apprentissage d'assistante socio-éducative CFC auprès de la structure d'accueil Naftaline. L'entrée en fonction est fixée au 19.08.2024.

Paroisse : demande de cautionnement

La Paroisse souhaite remettre à niveau toute la partie électromécanique du clocher.

Ces travaux représentent un coût de Fr. 110'000.00. Une demande de crédit a été effectuée auprès de la BCVs. Pour accorder le crédit nécessaire à ces travaux, la banque demande un cautionnement communal à hauteur de Fr. 300'000.00

Le CC accepte d'accorder à la Paroisse un cautionnement bancaire de Fr. 300'000.00 auprès de la BCVs pour un emprunt lié remise à niveau toute la partie électromécanique du clocher.

Parc alpin photovoltaïque

Le 31 janvier 2024, la société Axpo, a présenté au CC une ébauche de projet pour un parc alpin photovoltaïque.

Suite à cette présentation, le CC n'a pas débattu de ce sujet plus en détail. Axpo souhaite avoir un retour à ce sujet.

Compte tenu de la motion "site naturel protégé du Rawyl" acceptée en séance plénière du CG le 07.06.2023, le CC décide de ne pas entrer en matière sur le projet AXPO.

Edilité

Le CC délivre et traite

- 3 autorisations de construire
- 4 annonces de panneaux solaires
- 3 demandes de renseignements

Inspection des collecteurs d'évacuation des eaux

Les communes sont tenues de disposer d'un PGEE qui doit être mis à jour chaque 8 à 10 ans. Le PGEE doit être élaboré sur la base des directives et du manuel d'explication édités par l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA).

Sur la base d'un diagnostic avec des rapports d'état, le PGEE proposera un plan d'action avec des mesures correctives. Les données du réseau doivent répondre à une structure définie dans le Guide des données PGEE de la VSA.

Ce plan d'action a été élaboré par la société RIBI, basée à Lausanne en collaboration avec le bureau Editech SA. Ces travaux d'entretien sont planifiés sur plusieurs années, en fonction des moyens financiers à disposition.

Pour cette année 2024, il a été décidé :

1. Inspections contenant uniquement les collecteurs d'eau usées principaux de la commune d'Ayent (distance des conduites à inspecter par caméra = 10.6 km).
2. Le secteur Botyre - St-Romain : inspection de tous les collecteurs et voûtages se situant entièrement ou partiellement sous la chaussée en vue des travaux sur cet axe. (Projet AGGLO, requalification de la route cantonale, Botyre-St-Romain).

Le CC attribue ces travaux à la société ADOC Assainissements SA à Vollèges pour le prix de Fr. 69'700.00 TTC.

Route de Rougenan : travaux d'appareillage

En complément des travaux exécutés en coopération avec l'Etat du Valais et la commune d'Ayent à la Route du Rougenan, différents travaux d'appareillage doivent être réalisés sur ce tronçon. Ces travaux concernent des conduites enterrées.

Ces travaux ont été demandés par la commune et sont entièrement à sa charge.

Le CC décide d'attribuer ces travaux à l'entreprise Travelletti & Biner SA pour le montant de Fr. 63'738.55 TTC.

Magic Pass : demande de délai de subvention

L'achat de Magic Pass donne droit à des subventions de la commune.

En séance du 12.05.2021, le CC a décidé fixer un délai de 3 mois, dès la date d'achat, pour déposer la demande de subvention du Magic Pass. Le délai est mentionné sur le formulaire, que l'on remplit pour adresser la demande.

Le CC rappelle que ce délai de 3 mois dès la date d'achat est toujours en vigueur.

Déchetterie de Luc-Tsampy

La déchetterie de Luc-Tsampy ne possède pas de balance pour peser les véhicules.

Les entreprises ne sont en principe pas autorisées d'amener les déchets à notre déchetterie. Cette situation implique que les moyennes et petites entreprises sont obligées de se déplacer jusqu'à Sion pour décharger des petites quantités de différents matériaux.

Avant de trouver des solutions à long terme, le CC devrait autoriser désormais les entreprises d'apporter le papier et les verres à la déchetterie communale. Cette autorisation est toutefois liée à l'interdiction aux entreprises de déposer les papiers et les verres aux écopoints.

Un point de situation sera fait au mois de septembre pour évaluer le surcoût de cette autorisation et éventuellement entrevoir encore d'autres solutions en attendant la suite du projet de la déchetterie intercommunale.

Subvention achat vélo électrique

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques pour la période du 21.03.2024 au 03.04.2024. Le montant de subvention se monte à Fr. 1'142.90.

Le montant versé pour 2024 se monte à Fr. 3'085.20.

Anzère Spa & Wellness SA

Le CC prend connaissance du rapport de gestion 2022/2023.

Les comptes d'Anzère Spa & Wellness SA, arrêtés au 31.10.2023, présente un bénéfice publié de Fr. 53'835.00. L'exercice a enregistré une participation communale de Fr. 500'000.00.

Le CC accepte les comptes 2022/2023 tels que présentés. Il accepte de donner décharge aux organes de la société.

Registre foncier fédéral

Dès le 1^{er} mai 2024, suite à l'introduction du cadastre d'Ayent en Registre Foncier Fédéral, ce dernier ne délivrera plus d'extraits de cadastre signés.

Vos demandes devront être adressées directement au Registre Foncier de Sion.

Pour tous renseignements, ainsi que pour obtenir des extraits non officiels, le cadastre de la Commune d'Ayent, se tient volontiers à votre disposition.